



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES MEMBRES DU JURY DU FONDS CULTUREL NATIONAL

Tout membre du jury doit prendre connaissance du *Code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury du Fonds culturel national*.

Il doit également s'engager à respecter le caractère confidentiel des renseignements reçus dans le cadre de ses fonctions et à déclarer tout intérêt direct et indirect.

Je soussigné(e),

Marion Vergin

reconnais avoir été nommé pour siéger au sein d'un jury du Fonds culturel national et avoir accepté mon mandat.

À ce titre, je reconnais que je suis susceptible de recevoir des renseignements et des documents confidentiels concernant le Fonds culturel national ainsi que sur les artistes et les organismes artistiques mentionnés dans les dossiers.

Je déclare avoir pris connaissance du *Code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury du Fonds culturel national*. Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnés. Je m'engage à assumer tous les devoirs, obligations et règles énumérés dans ce code et ce règlement, incluant les règles concernant l'après-mandat.

Signature

19/11/19

Date

VERGIN Marion

Nom (en caractères d'imprimerie)